



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladies neurodégénératives

Question au Gouvernement n° 2330

Texte de la question

MALADIES DÉGÉNÉRATIVES

M. le président. La parole est à Mme Bernadette Laclais, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Bernadette Laclais. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Madame la ministre, vous avez présenté hier un plan quinquennal de lutte contre les maladies neurodégénératives. Ces maladies – Alzheimer, Parkinson, la sclérose en plaques ou encore la sclérose latérale amyotrophique ou maladie de Charcot – concernent tous les Français, soit parce qu'ils sont touchés personnellement, soit parce qu'ils ont un proche malade.

Évidemment, ce plan s'articule avec la stratégie nationale de santé et le projet de loi sur la santé que nous examinerons en 2015. Nous devons nous adapter aux nouveaux défis que posent les maladies. Il s'agit d'adapter la société aux enjeux de santé et à la demande d'autonomie des patients.

Pour cela, il y a trois axes à suivre : le développement de la recherche, qui fait tous les ans des progrès ; la détection rapide des maladies, en généralisant les dispositifs de détection et en les mettant en place plus tôt, car nous savons que de cela découlent les traitements les plus adaptés ; enfin, l'accompagnement des malades dans la vie de tous les jours.

Aujourd'hui, de plus en plus de patients souhaitent vivre de manière autonome. Il faut donc organiser la société pour que l'on puisse vivre dans de bonnes conditions en dehors de l'hôpital.

Madame la ministre, en quoi ce plan quinquennal est-il différent des précédents ? Pourquoi avez-vous choisi un plan unique pour traiter les maladies neurodégénératives ? La sclérose amyotrophique fait-elle bien partie des maladies pour lesquelles les mesures que vous avez présentées hier s'appliqueront ? Quel sera le plan de financement ? Je vous remercie, madame la ministre, de répondre à l'ensemble de ces questions, au sujet desquelles les associations s'interrogent aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.* Madame la députée Bernadette Laclais, vous avez souligné la présentation du plan sur les maladies neurodégénératives. La maladie de Charcot, je veux vous rassurer, fait bien partie de ce plan.

Pourquoi un plan unique ? Parce qu'il y a dans notre pays environ un million de personnes qui souffrent de maladies – la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, la maladie de Charcot, la sclérose en plaques – qui, bien que différentes, ont des éléments en commun et provoquent des troubles similaires chez nos concitoyens. Le Président de la République avait donc souhaité une mobilisation globale, collective, pour aller plus loin, pour amplifier les efforts réalisés dans le cadre du plan Alzheimer.

C'est ainsi qu'avec Geneviève Fioraso et Laurence Rossignol j'ai présenté hier un plan qui a trois grandes orientations.

La première, c'est la volonté de favoriser un diagnostic rapide de ces maladies pour mieux les prendre en charge et, dans l'esprit de ce que sera le projet de loi de santé, de mettre en place un plan coordonné de prise en charge pour éviter aux malades d'être ballottés de service en service.

La deuxième orientation est de favoriser le maintien à domicile de ces malades, ce qui passe par un soutien aux aidants, puisque ces derniers, souvent, s'épuisent et ont besoin d'être accompagnés.

Enfin, la troisième orientation, c'est le développement de plans de recherche en lien avec les soignants, les établissements de santé, mais aussi les associations.

Vous le voyez, madame la députée, il s'agit d'un plan global, cohérent, qui sera financé à hauteur de 470 millions d'euros au cours des années qui viennent et qui doit permettre de mieux répondre aux enjeux posés par ces maladies neurodégénératives pour l'ensemble de nos concitoyens. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes SRC et RRDP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Bernadette Laclais](#)

Circonscription : Savoie (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2330

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 novembre 2014](#)